

Réf: Dossier 337157

Avis de constitution

SOCIETE « TOUR-BAT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LOT 707 ILOT 46,
PARCELLE: 396, SECTION: CX, Lot 707, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOUR-BAT »

Objet : GESTION DE BIENS IMMOBILIERES, ACHAT ET VENTE DE BIENS IMMOBILIERS, PROMOTION IMMOBILIERE, VENTE DE TERRAIN, AMENAGEMENT FONCIER, TRAVAUX PUBLICS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LOT 707 ILOT 46,
PARCELLE: 396, SECTION: CX, Lot 707, Ilot 46

Dirigeant(s) M TOURE HAMADOU RABANI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07083 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50651/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

